

Coup d'oeil sur l'avenir

« Dans l'éventail des défis à relever et la gamme des parades possibles, le gouvernement du Canada cherchera à se distinguer sur trois grands fronts : contrer le terrorisme mondial, stabiliser les États en déroute ou fragiles; et lutter contre la prolifération des armes de destruction massive. »

— *Fierté et influence : notre rôle dans le monde* – Énoncé de politique internationale du Canada, avril 2005

Engagement du Canada

Le gouvernement du Canada a été amené à mettre au point sa Stratégie en matière chimique, biologique, radiologique et nucléaire (CBRN) pour contrer un éventuel recours de groupes terroristes aux armes et matières de destruction massive, notamment à l'encontre de cibles canadiennes. Annoncée le 31 mars 2005 par la ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, la stratégie a pour but de protéger la population canadienne en prenant toutes les dispositions possibles pour prévenir les actes de terrorisme chimique, biologique, radiologique ou nucléaire au pays, ou bien, si de tels incidents se produisent, pour les atténuer et intervenir efficacement. La Stratégie CBRN établit un cadre détaillé pour guider les activités courantes de même que les plans, politiques et initiatives de financement futurs.

Le Programme de partenariat mondial, décrit comme un élément clé de la Stratégie CBRN du Canada, contribue aux engagements pris par le gouvernement, à savoir :

- continuer d'appuyer les démarches de la communauté internationale pour combattre le terrorisme au moyen de mesures cohérentes et compatibles, fondées sur des normes et des pratiques acceptées de tous;
- collaborer avec la communauté internationale en vue d'améliorer la sécurité de l'entreposage et du transport des matières servant à la fabrication d'armes CBRN, ainsi que la destruction sécuritaire de ces armes.

Le gouvernement a publié en avril 2005 un nouvel énoncé de politique étrangère dans lequel il réitère son engagement envers les objectifs du *Partenariat mondial* et envers la réduction concertée des menaces à la sécurité. L'énoncé souligne et renforce la nécessité d'agir avec souplesse au sein des institutions multilatérales afin de promouvoir les objectifs internationaux.

Il apparaît nettement dans ces deux documents officiels que le Canada entend continuer d'adapter et d'utiliser autant de stratégies et de mécanismes qu'il est pratique et nécessaire de le faire pour répondre aux défis et aux menaces que posent les ADM à travers le monde.

« Affaires étrangères Canada [le MAECI] visera à élargir sa contribution au Programme de Partenariat mondial du G8 contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes à d'autres pays décidés à appuyer les objectifs. »

— *Fierté et influence : notre rôle dans le monde*
– Énoncé de politique internationale
du Canada, avril 2005

Le nouveau multilatéralisme

« La nouvelle conception de la souveraineté englobe de plus en plus des responsabilités à l'égard de la communauté internationale et de ses propres citoyens [...] secteurs autour desquels le Canada entend mobiliser la communauté internationale : la 'responsabilité d'empêcher' que des terroristes ou des gouvernements irresponsables acquièrent des armes de destruction massive susceptibles de tuer des millions de personnes innocentes. »

— *Fierté et influence : notre rôle dans le monde* – Énoncé de politique internationale du Canada, avant-propos du premier ministre Paul Martin, avril 2005